

DU TSLA

Bonjour,

Je m'appelle Karine Martel, je suis maître de conférence en psychologie et je suis co-responsable, avec ma collègue Miléna Riva, du Diplôme universitaire « Troubles spécifiques du langage et des apprentissages approche cognitive et pédagogique » à l'INSHEA.

Carton DU TSLA

On parle de Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages pour désigner en grande majorité les troubles DYS, parmi lesquels la dyslexie, la dyspraxie, la dysphasie ou encore la dyscalculie. Les TSLA sont des troubles d'origine neurodéveloppemental qui se manifestent au cours du développement de l'enfant.

Quand les enfants avec TSLA entrent à l'école, ils rencontrent rapidement des difficultés d'apprentissages, à différents degrés certes mais qui les empêchent d'avancer au même rythme que leurs camarades.

Le Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité est aussi un trouble d'origine neurodéveloppemental qui vient perturber le parcours de scolarisation des individus qui sont concernés.

Afin de mieux comprendre ces troubles, d'aider les divers acteurs qui accompagnent ces élèves à les repérer précocement et à leur donner des pistes d'aménagement pédagogiques, nous proposons un diplôme universitaire intitulé « Troubles spécifiques du langage et des apprentissages approche cognitive et pédagogique » au sein duquel interviennent plusieurs professionnels ; des enseignants chercheurs, orthophoniste, ergothérapeute, médecin de centre de référence, neuropsychologue, enseignants dans le souci d'articuler théorie et pratique.

Quels objectifs ?

Les objectifs de ce diplôme est d'actualiser ou acquérir des connaissances dans le domaine du développement de l'enfant et des apprentissages, le domaine des troubles spécifiques des apprentissages, de prendre en compte les apports des sciences cognitives dans sa pratique, d'apprendre à mettre en place des adaptations et des séances de remédiations personnalisées, de connaître les compensations possibles (outils pouvant être utilisés en classe...) et également de connaître les différents partenaires qui accompagnent l'enfant ou l'adolescent.

Qui peut candidater ?

Il s'adresse aux personnes et professionnels ou membre d'association souhaitant intervenir auprès de personnes atteintes d'un trouble « dys » ou encore des professionnels désirant acquérir des connaissances, des outils pour mettre en place un repérage précoce, une prise en charge efficace et/ou un suivi personnalisé.

Trois regroupements sont prévus au cours de l'année scolaire : aux mois d'octobre février et avril.

Comment candidater ?

Vous pouvez candidater à ce diplôme universitaire jusqu'à début juin. Il vous suffit de télécharger le dossier sur le site de l'INSHEA rubrique formation et de nous le retourner rempli accompagné des pièces demandées. À bientôt à l'INSHEA !